

Sauveteur Secouriste du Travail - SST

Objectifs

Compétences recherchées

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Aptitudes

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise,
- Protéger de façon adaptée,
- Examiner la victime,
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime,
- Secourir la victime de manière appropriée.

Les plus de ce programme

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas, démonstrations pratiques, phases d'apprentissage et échanges d'expérience

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas, démonstrations pratiques, phases d'apprentissage et échanges d'expériences
- Utilisation de mannequins avec moniteur de fréquence intégré
- Utilisation de défibrillateur pédagogique (DAE)

Évaluation et certification

- **Évaluation par le formateur** tout au long de la formation
- Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est **valable 2 ans**. Il est délivré aux participants ayant **participé** à l'ensemble de la formation, et fait l'objet d'une **évaluation favorable** de la part du formateur.

Modalités d'encadrement

Nos formateurs possèdent une **forte pratique dans le domaine des premiers secours** (sapeur pompier, secouriste, infirmier (e)...) et possèdent une expérience riche sur le terrain ce qui facilite les **échanges d'expérience**.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (selon handicap)

Cadre réglementaire

La présence de secouristes est obligatoire. « Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de quinze jours, où sont effectués des travaux dangereux, un membre du personnel doit avoir reçu obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. » (Code du Travail 4224-15)

Programme

Faire face à une situation d'accident du travail

- Intervention du cadre juridique de son:
 - Les domaines d'intervention du SST
 - Limites des responsabilités dans l'entreprise
 - Le cadre juridique: article du code du travail
- La protection adaptée: Les consignes de protection
- L'examen de la (les) victime (s) avant / après et la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir:
 - Le saignement
 - La conscience
 - La respiration
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise:
 - Le message d'alerte
 - Les consignes du site
 - Choisir un témoin
- Le secourisme de la (les) victime (s) de manière appropriée: Les gestes de premiers secours à effectuer

Toutes nos formations sont réalisées dans le respect des normes sanitaires en vigueur

Public

Tout salarié Aucun prérequis

Durée

2 jours

Ville(s) / Date(s)

Amiens, les 1 et 2 février 2022

Compiègne , les 15 et 16 février 2022

Arras, les 22 et 23 février 2022

Cambrai, les 2 et 3 mars 2022

Amiens, les 14 et 15 juin 2022

Amiens, les 27 et 28 septembre 2022

Amiens, les 6 et 7 décembre 2022